

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

INSCRIPTION

L'inscription peut être effectuée via le site internet www.coursdecafetiers.ch au moyen du formulaire sécurisé ou directement auprès de l'administration.

L'inscription est réputée ferme et définitive dès réception du paiement intégral, sous réserve de disponibilité des places et confirmation écrite de Geneva Global Consulting S.A.

Lorsque la formation est prise en charge par un employeur, les informations suivantes doivent être communiquées :

- Nom de l'entreprise
- Adresse complète
- Nom et fonction de la personne autorisée
- Adresse de facturation

Aucune inscription n'est prise par les formateurs durant les cours.

ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES

L'inscription implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales.

Lors de l'inscription en ligne, le participant doit valider une case attestant avoir pris connaissance et accepter les conditions générales. Cette validation électronique vaut engagement contractuel.

La version en vigueur au moment de l'inscription fait foi.

FORMATIONS PROPOSÉES

Geneva Global Consulting S.A. propose :

- Des formations en présentiel
- Des formations mixtes distance / présentiel
- Des formations 100 % e-learning via plateforme numérique

Les modalités propres à chaque format sont précisées lors de l'inscription.

INSCRIPTION À L'EXAMEN DU DIPLÔME CANTONAL

Le participant est seul responsable de son inscription à l'examen officiel auprès de l'organisme compétent, notamment l'Ifage à Genève.

Les frais d'examen sont fixés par l'organisme officiel et payables directement auprès de celui-ci.

PAIEMENT

Le paiement intégral est exigé avant le début de la formation.

Modes de paiement acceptés :

- Espèces
- Virement bancaire ou postal
- Chèque annuel de formation selon règlement en vigueur

Des facilités de paiement peuvent être accordées sur demande écrite et validation préalable de la Direction.

RÉSILIATION PAR LE PARTICIPANT

Formations en présentiel :

- Annulation avant le début : remboursement intégral ou annulation de facture
- Jusqu'à 48 heures avant le début : montant crédité valable 12 mois
- Moins de 48 heures : aucun remboursement

En cas de maladie ou accident grave, un remboursement au prorata peut être accordé sur certificat médical.

Formations mixtes ou e-learning :

Aucun remboursement n'est possible dès l'envoi des supports numériques et l'activation des accès à la plateforme, même en cas de force majeure.

L'activation des identifiants constitue exécution de la prestation.

ANNULATION PAR LA DIRECTION

La Direction peut annuler une formation en cas d'effectif insuffisant ou pour tout motif organisationnel.

- Remboursement intégral si la formation n'a pas débuté
- Remboursement au prorata si elle est en cours

Aucune indemnité supplémentaire n'est due.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'ensemble des contenus pédagogiques, modules e-learning, vidéos, supports écrits, quiz, cas pratiques théoriques, documents téléchargeables et éléments numériques sont la propriété exclusive de Geneva Global Consulting S.A.

Toute reproduction, diffusion, transmission, revente ou utilisation non autorisée est strictement interdite.

L'accès est limité à un usage strictement personnel et individuel.

Toute violation peut entraîner poursuites civiles et pénales.

INTERDICTION DE PARTAGE DES ACCÈS

Les identifiants de connexion sont personnels, confidentiels et non transférables.

Il est interdit :

- de partager ses identifiants
- d'utiliser un compte pour plusieurs personnes
- de diffuser les contenus

En cas d'abus, l'accès peut être suspendu immédiatement sans remboursement.

CLAUSE PÉNALE

Toute violation de la propriété intellectuelle ou partage d'accès entraîne une indemnité forfaitaire minimale de 5'000.- CHF par infraction. La peine conventionnelle est due indépendamment de la preuve d'un dommage. Geneva Global Consulting S.A. se réserve expressément le droit de réclamer des dommages-intérêts supplémentaires si le préjudice effectivement subi excède le montant de la peine conventionnelle, sans préjudice de dommages-intérêts supplémentaires si le préjudice réel est supérieur.

PREUVE ÉLECTRONIQUE

Les enregistrements électroniques conservés par Geneva Global Consulting S.A., notamment logs de connexion, historiques d'accès, résultats, horodatages et correspondances, constituent des moyens de preuve recevables.

Ces données sont présumées exactes jusqu'à preuve contraire.

Le participant reconnaît leur valeur probante.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles sont traitées conformément à la Loi fédérale suisse sur la protection des données ainsi que, le cas échéant, au RGPD.

Les données collectées comprennent notamment :

- Données d'identification
- Coordonnées
- Données de facturation
- Données pédagogiques
- Données de connexion

Elles sont utilisées exclusivement pour la gestion administrative, pédagogique et qualité.

Aucune donnée n'est vendue à des tiers.

Les données sont conservées conformément aux obligations légales et aux exigences de traçabilité qualité.

Des mesures techniques et organisationnelles appropriées garantissent leur sécurité.

Le participant dispose des droits d'accès, rectification et limitation conformément à la législation en vigueur.

VISIBILITÉ DES DONNÉES AU SEIN DES GROUPES

Dans le cadre des formations e-learning ou mixtes, le participant accepte que son prénom, nom, adresse e-mail et éventuellement sa photo de profil soient visibles par les autres membres du groupe de la session concernée.

Cette visibilité est limitée au cadre pédagogique de la session.

En validant son inscription, le participant donne son consentement explicite à cette utilisation interne.

RESPONSABILITÉ ET FORCE MAJEURE

Geneva Global Consulting S.A. est tenue à une obligation de moyens.

Sa responsabilité est limitée aux dommages directs résultant d'une faute intentionnelle ou négligence grave.

Toute responsabilité pour dommages indirects, perte de gain, perte d'exploitation ou préjudice immatériel est exclue dans la mesure autorisée par le droit suisse.

La société ne peut être tenue responsable des interruptions techniques indépendantes de sa volonté.

En cas de force majeure, l'exécution peut être suspendue sans indemnité.

QUALITÉ ET CONFORMITÉ

Dans une logique d'amélioration continue et conformément aux exigences EduQua 2021, Geneva Global Consulting S.A. s'engage à :

- Définir des objectifs d'apprentissage clairs
- Mettre à disposition des contenus structurés et actualisés
- Assurer un suivi pédagogique adapté
- Mettre en place des évaluations des acquis
- Recueillir les retours des participants

FOR ET DROIT APPLICABLE

Les présentes conditions sont soumises exclusivement au droit suisse.

Tout litige relève de la compétence exclusive des tribunaux du canton de Genève.

CONCLUSION

Les présentes Conditions générales d'inscription ont été adoptées par la direction des Cours de cafetiers. Elles entrent en vigueur le 13 février 2026.